

RAPPORT À LA CHAMBRE

JEUDI 12 avril 1951.

Le Comité spécial des affaires des anciens combattants a l'honneur de présenter son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité recommande que son quorum soit réduit de 16 à 12 membres.
Le tout respectueusement soumis,

Le président,
L. A. MUTCH.